

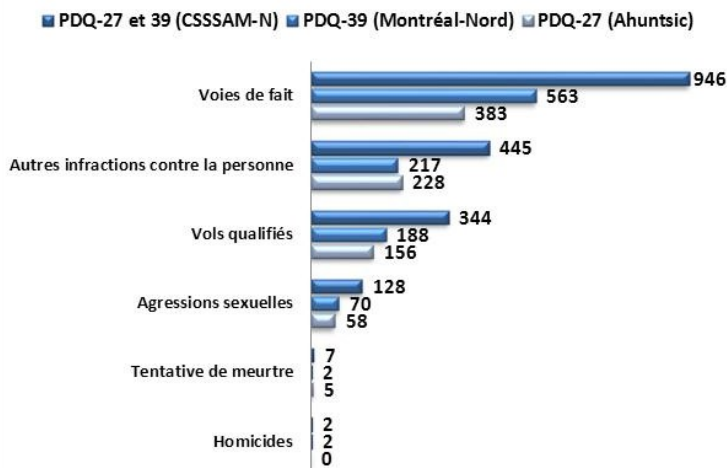


OBSERVATOIRE POPULATIONNEL

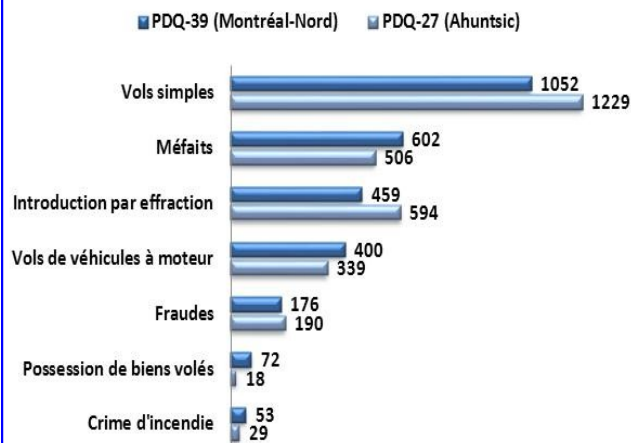
Définition : Criminalité par postes de quartier 27 (Ahuntsic) et 39 (Montréal-Nord). On distingue trois sortes des délits et infractions au Code criminel : les crimes contre la personne (homicides, autres infractions entraînant la mort, tentatives de meurtre, voies de fait, agressions sexuelles, vols qualifiés et autres infractions contre la personne); les crimes contre la propriété (crimes d'incendie, introduction par effraction, vols de véhicules à moteur, vols simples, possession des biens volés, fraudes et méfaits) et autres infractions au Code criminel (prostitution, infractions relatives aux armes à feu, infraction contre l'administration de la loi et de la justice et autres infractions au Code criminel).

État de santé sociale
Criminalité au poste de quartier du CSSSAM-N, 2010

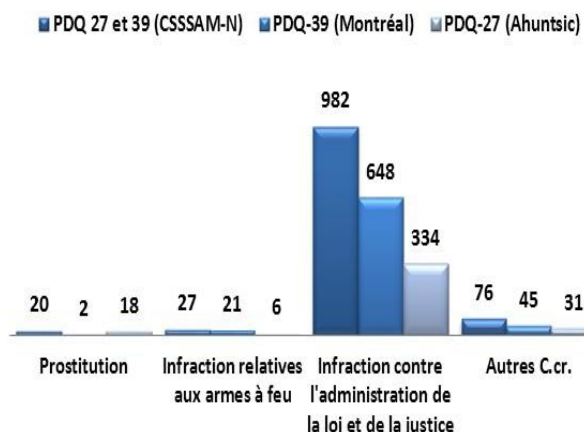
Répartition (N) des crimes contre la personne
selon le territoire, 2010



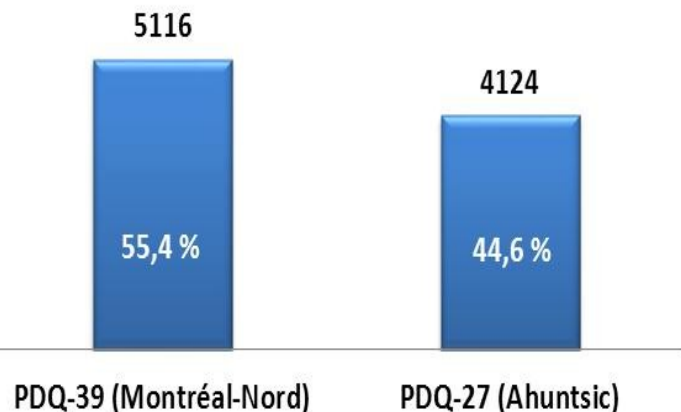
Répartition (N) des crimes contre la propriété
selon le territoire, 2010



Répartition (N) des autres infractions au code criminel
selon le territoire, 2010



Répartition (N et %) des délits et infractions au
code criminel selon le territoire, 2010



Faits saillants

- Crimes contre la personne** : Pour l'année 2010, les crimes par voie de fait, les autres infractions contre la personne, les vols qualifiés et les agressions sexuelles sont de plus en plus rapportés en grand nombre sur le territoire du CSSSAM-N. Ils y sont, généralement, plus élevés à Montréal-Nord qu'à Ahuntsic.
- Crimes contre la propriété** : Pour l'année 2010, sur le territoire du CSSSAM-N, le nombre de vols simples arrive au 1^{er} rang, soit 2 281 (1 229 crimes commis à Ahuntsic et 1 052 à Montréal-Nord); les méfaits au 2^e rang, soit 1 108 crimes (602 commis à Montréal-Nord et 506 à Ahuntsic); l'introduction par effraction au 3^e rang, soit 1 053 (594 à Ahuntsic et 459 à Montréal-Nord) enfin, les vols de véhicules à moteur au 4^e rang, soit 739 (400 à Montréal-Nord et 339 à Ahuntsic).
- Autres infractions au Code criminel** : Pour l'année 2010, on estime à 982 le nombre d'infractions contre l'administration de la loi et de la justice, soit 648 à Montréal-Nord et 334 à Ahuntsic, sur le territoire du CSSSAM-N.

En bref, pour l'année 2010, sur le territoire du CSSSAM-N, on estime à 9 240 le nombre total de délits et infractions au Code criminel, soit 5 116 à Montréal-Nord et 4 124 à Ahuntsic.